



Rentrée 2020-2021

Pour les enfants nés en 2017 et résidant à Laruscade, les inscriptions se feront **uniquement sur rendez-vous** à partir du **lundi 9 mars** et jusqu'au **samedi 9 mai 2020**.

Vous devrez fournir :

- Une photocopie d'un justificatif de domicile
- Le numéro de CAF ou de MSA et le coefficient familial
- Les attestations d'employeurs si vous souhaitez inscrire votre enfant à la garderie
- L'attestation d'assurance de l'année à venir
- Dossier d'inscription (à télécharger sur le site internet de la mairie)
- Pour les autres enfants rentrants (de la moyenne section jusqu'au cm2) un certificat de radiation de leur ancienne école en plus des autres documents demandés

Pour prendre rendez-vous, vous pouvez appeler directement **Cynthia Severin** à l'Agence postale au **06 33 86 30 42** ou **periscolaire@mairie-laruscade.fr**

Nous vous rappelons que l'admission de votre enfant sera finalisée lors de la rencontre avec la directrice de l'école, **Ludivine Giret**, que vous pourrez joindre au **05 57 68 60 81** afin de convenir d'un rendez-vous **après l'inscription**.

Vous aurez besoin :

- du livret de famille
- du carnet de santé.